



Ecole primaire Les Bartavelles
126 route de la ruaz
73 220 Aiton
Ce.0731434m@ac-grenoble.fr

Circonscription de Maurienne

Procès Verbal du 3^{ème} conseil d'école 2025-2026

Date : mardi 30 juin 2026

Présents :

Enseignants : Mme Girollet, Mme Bertolotti, Mme Bucket, Mme Moiroud, Mme Gazet

ATSEM : Mme Mahi, Mme Andreys

Parents élus : Mme Arriaga, Mme Magnin, Mme Drouet, M. Estrela, Mme Fargère, Mme Landrault

Municipalité : Mme Antoni, adjointe aux affaires scolaires

Excusés :

Enseignants : Mme Berthelin

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Thenail

Parents élus : M. Praden, Mme Vullierme, M Blavier, Mme Roux

DDEN : M. Chinal

Président de séance : la directrice, Véronique Gazet

Secrétaire de séance : Christelle Bertolotti

Début du Conseil d'école : 18h00

1- Parcours de l'élève :

1.1 Actions pour les élèves à besoins particuliers

- La différenciation au sein de la classe : rythme des apprentissages, outils comme l'ordinateur, lecture ou écriture par l'adulte, l'aide de l'assistante de vie scolaire pour des enfants bénéficiant d'une reconnaissance MDPH (7 élèves concernés dans l'école).
- L'action de Delphine Lenoble du RASED qui a repris auprès des élèves de cycle 2.

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires qui se sont déroulées sur la pause méridienne à raison d'1/2 heure à 13h05 pour les maternelles. Elles permettent vraiment une prise en charge efficace des élèves à besoins sur des points particuliers et en groupe très réduit.
- Les stages de vacances apprenantes qui sont animés par 2 ou 3 enseignantes (Aiton, Aiguebelle) et qui regroupent de 6 à 10 élèves par enseignante, du CP au CM2 pendant les vacances d'automne, d'hiver ou de printemps mais également en août.
- Le soutien effectué par les 4 enseignantes de primaire aux élèves du CP au CM2 à raison de $\frac{3}{4}$ h par séance et 1 à 2 fois par semaine. On n'est pas certain que ce dispositif sera reconduit l'an prochain. S'il ne l'est pas les APC seront à nouveau utilisées pour aider les élèves en difficultés.

1.2 Actions inter et intra-cycles

- Liaison Grande section / CP : Mme Berthelin et Mme Moiroud ont échangé sur les élèves à besoins particuliers ainsi que sur les compétences à approfondir.
- Liaison CM / 6^{ème} :
 - Deux réunions ont eu lieu au cours de l'année scolaire dans le cadre de la liaison CM2 6^{ème}.
 - Une action commune sur le thème de la citoyenneté a été menée avec les classes de 6^{ème} : une matinée avec des ateliers au collège et une rencontre avec la député Emilie Bonnivard autour de la rédaction d'un projet de loi sur les risques des réseaux sociaux.

2 Projets et vie de l'école

2.1 Projet de territoire

Ce projet de territoire s'inscrit dans un projet plus global pensé au niveau académique. Il a pour objectifs :

- inscrire la scolarité des élèves dans un parcours de réussite de la maternelle au supérieur aussi bien par la pluralité de l'offre de formation que par les actions éducatives (EAC, Internats, numérique...) qui sont proposées ;
- sécuriser le parcours des élèves, principalement pour les plus fragiles, en garantissant une plus grande fluidité de ces parcours ;
- renforcer la gestion des ressources humaines de proximité notamment par une formation professionnelle cohérente et ciblée ;
- renforcer les liens entre tous les acteurs d'un territoire cohérent ;
- assurer un pilotage des politiques éducatives au plus près des besoins des territoires, en facilitant la gouvernance et la mise en œuvre de ces politiques.

Il a plusieurs ambitions :

- **Ambition 1 : Faire du bien-être ensemble la condition première de toute politique éducative**
 - **Objectif 1 : Garantir les conditions du bien-être des élèves**
Ex : Action 1.1 : Etablir un parcours de développement des CPS de la maternelle au lycée intégrant l'EVAR(S) ainsi que les dispositifs de lutte contre le harcèlement.
 - **Objectif 2 : S'assurer du bien-être de chaque personnel dans son environnement professionnel**
Ex : Action 2.7 : Favoriser les temps de cohésion et de dynamiques collectives
- **Ambition 2 : Lutter contre les inégalités de destin en mobilisant les compétences de chacun pour une pédagogie efficace et équitable.**
 - **Objectif 4 : Déployer à l'échelle académique les pratiques efficaces et équitables au service de la réussite de tous les élèves**
Ex : Action 4.2 : Déployer à large échelle les mesures du consensus éducatif académique : climat de classe, climat scolaire, qualité des apprentissages
- **Ambition 3 : Développer une école en proximité**
 - **Objectif 7 : Assurer un pilotage des politiques éducatives au plus près des réalités et des besoins des territoires**
Ex : Action 7.1 : Transformer les réseaux pédagogiques en réseaux territoriaux d'éducation, outils en première intention du pilotage des politiques éducatives à l'échelle d'un territoire.

2.2 Projet d'école

Les actions du projet d'école mises en œuvre vous ont été présentées lors du précédent conseil d'école. L'an prochain nous serons certainement en bilan du projet d'école et nous aurons une nouvelle évaluation d'école sur 2027-2028.

2.3 Projets culturels et sportifs

- **Le cycle vélo** a concerné les cycle 1 et 2. Ce projet s'inscrit dans les programmes dans le cadre de l'éducation à la route : permis cycliste Cycle 3.

Les élèves ont participé à des ateliers dans la cour et sur la route pour les CP et CE1, encadrés par l'enseignant et des parents agréés. Les GS sont restés dans la cour. Ce cycle devait se clôturer le vendredi 26 juin par une sortie au Lac de Grésy sur Isère. Mais elle a dû être annulée avec la canicule.

Le cycle course d'orientation a concerné les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école. Il s'est déroulé dans un premier temps aux alentours de l'école puis au Parc Rochette. C'est une activité qui demande de se repérer dans un espace connu ou inconnu et ce n'est pas si simple pour les élèves. Ce cycle est encadré notamment par Rudy Laymand et financé par

la mairie.

- **Le cycle natation** a concerné les élèves des cycles 2 et 3 sur la période 5. Ils se sont rendus pour 9 séances à la piscine de Gilly. 18 CM2 sur 19 ont obtenu le savoir nager.

Ce cycle est financé par la mairie.

- **Visite du collège :**

La classe de CM2 s'est rendue au collège d'Aiguebelle le jeudi 11 juin pour découvrir son futur lieu d'étude. Les élèves ont pu assister à des cours, ils ont visité le collège et ont rencontré la CPE et la Principale.

- **Projet Paris:**

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Paris avec pour objectifs pédagogiques : découvrir le patrimoine historique, culturel, scientifique et artistique de la Capitale. Ils ont fait les activités suivantes : balade sur la Seine, Tour Eiffel, Quartier de la Défense, Ile de la Cité, Musée d'Orsay, Cité des enfants, Montmartre, Galerie de l'évolution, Versailles château et jardins. Le transport s'est fait en car et l'hébergement dans une auberge de jeunesse de la Capitale : l'Auberge Louis Lumière.

Le Budget total est le suivant :

Coût total : 673.80 € / élève

Aide mairie : 120 € / élève

Aide sou des écoles : 120 € / élève

Actions parents (oranges, choucroute, fromage) : 52.50 € / élève

Aide JPE ANCV :

De QF 0 à 1000 € : aide de 55 € / élève

QF > 1000 € : aide de 31 € / élève

Aide Conseil Départemental : de 0 à 84,50 € selon le quotient familial

Total pour les familles : de 241.80 € à 328.80 €

- **Une autoroute pour la vie avec les CM2 :**

La SFTRF propose tous les ans d'accueillir une classe pour sensibiliser aux risques routiers et notamment à la sécurité dans les bus scolaires. Les élèves ont réalisé une évacuation de bus puis ils ont revu les règles de sécurité à vélo. Ils ont également visité le centre de contrôle autoroutier de Ste Marie de Cuines. Ils ont obtenu le trophée qui revient pour la 3^{ème} fois à l'école d'Aiton. Ce trophée sera remis en compétition l'an prochain.

- **Visite du MUMO et de l'espace d'art visuel pour les PS MS et les CE1 :**

Les élèves se sont rendus au CAIRN et dans le musée mobile MUMO garé dans le Parc Rochette pour voir des expositions sur le thème des animaux. Ces sorties culturelles ont été

financées par le TER.

- **Carnaval :**

Les élèves de la maternelle et du CP et CE1 ont fait une journée d'activités sur le thème du carnaval le vendredi avant les vacances de printemps avec l'aide des parents.

- **Activités intergénérationnelles**

Les élèves de maternelle et de CP et CE1 se sont rendus plusieurs fois à la maison de retraite. Ils ont jardiné et cuisiné avec les aînés. Les CE1 ont fait des jeux de société deux après-midis dans la salle polyvalente.

- **Sortie au Moulin à Guitare**

Les élèves de GS CP et CE1 se rendront au Moulin à Guitare le vendredi 3 juillet, la sortie prévue initialement pour 4 classes de la PS au CE1 le mardi 24 juin ayant été annulée à cause de la canicule.

L'équipe enseignante remercie la municipalité ainsi que le sou des écoles pour son accompagnement financier dans toutes ces activités.

Elle remercie les parents pour leur investissement et leur accompagnement dans ces activités.

3- Fonctionnement de l'école

3.1 Point sur la sécurité à l'école

Le 2^{ème} exercice incendie se déroulera sur cette fin d'année scolaire.

3.2 Crédits municipaux :

Budget alloué par la mairie :

55 € par élève

+ 350 € par an par classe pour des transports

+ 100 000 photocopies gratuites, entretien du photocopieur et encre, photocopies couleur payantes

+ piscine CP au CM2 et patinoire maternelles

+ 200 € pour le rased

3.3 Bilan de la coopérative scolaire :

	Débets	Crédits
Dépot		6 095,23 €
Cotisations septembre 2025	364,80 €	
Participations famille		553,00 €
Vente de calendriers	298,05 €	1 884,00 € Bénéfices : 1 585,95 €
Ateliers avant chaque vacances	658,36€	
Divers : abonnements, cuisine, bricolages...	895,40 €	
Classe patrimoine Paris	33 696,02€ Reste à charge OCCE : 4 631,82€	29 064,20€
Jeux cour	554 €	
Frais Bancaires	18,25€ Reste à charge OCCE : 11,50€	6,75€
Totaux	36 484,88 €	37 603,18 €
Solde de l'année 2025/2026		1 118,30 €

3.4- Fournitures scolaires :

En maternelle peuvent être demandées les fournitures suivantes :

- 1 gobelet en plastique
- des chaussons fermés (permettant l'activité sportive)
- 1 cartable (pouvant contenir un cahier 17x22 cm)
- boîtes de mouchoirs en papier (mise en commun)
- 1 drap housse pour lit 60 x 120, une couverture légère, 1 oreiller si besoin
- 1 sac type sac de courses pour les cahiers et le travail, 1 autre pour les livres de bibliothèque

En élémentaire peuvent être demandées les fournitures suivantes:

- 1 gobelet en plastique ou gourde
- des chaussons fermés ou baskets (permettant l'activité sportive) dans un sac en tissu au nom de l'enfant
- 1 tablier (vieux T-Shirt) de peinture
- 1 cartable (pouvant contenir un grand classeur ou 1 cahier 24 x 32 cm) et 1 trousse
- 3 boîtes de mouchoirs en papier (mises en commun)
- tubes de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 règle graduée de 20 cm
- 1 agenda (dès le CE1)
- des stylos pour la trousse

- 1 ardoise blanche + feutres
- 1 pochette de 12 crayons de couleurs
- 1 pochette de 12 feutres
- 1 porte-vues de 100 pages (200 vues)
- 1 calculatrice simple

4- Organisation de la rentrée 2026

4.1 Organisation des classes et du personnel :

Classe	Effectif	Total	Enseignant
Petite section Moyenne section	18 6	24	Magali Bucket
Moyenne section Grande section	10 14	24	Sandie Moiroud
Grande section CP	5 18 + 1	23 ou 24	Sophie Berthelin
CE1 CE2	15 9	24	Stéphanie Girollet
CE2 CM1	16 9	25	Christelle Bertolotti
CM1 CM2	5 19 +1	24 ou 25	Véronique Gazet
6 classes		144 ou 146	

4.2 Jour de la rentrée

La rentrée est prévue le mardi 1^{er} septembre à 8h30. Chaque famille sera prévenue par mail le lundi précédent la rentrée dans quelle classe est(sont) leur(s) enfant(s).

Pour les élèves dans le bâtiment maternelle, les parents doivent les accompagner jusqu'à l'école.

L'accueil des PS se fera échelonné : une moitié le mardi, l'autre le jeudi. Les familles seront prévenues au cours de l'été par la maîtresse.

Les parents des PS sont autorisés à accompagner leur enfant jusqu'à la classe. Pour les autres classes, les parents peuvent exceptionnellement rentrer dans la cour.

Pour les élèves qui rentrent au collège, la rentrée est prévue le mardi 1^{er} septembre à 9h.

5- Remarques des parents d'élèves et de la mairie

L'adjointe Mme Antoni indique que la commune est en recherche de solutions efficaces contre la chaleur particulièrement présente en cette fin d'année scolaire.

Elle informe l'équipe enseignante que la commune mettra au service de la classe de GS CP une atsem 2 h chaque matin.

Les parents d'élèves ont demandé à ce que les encadrants du périscolaire soient vigilents au port de la casquette les jours de forte chaleur.

6- Remarques de la mairie

Fin du conseil d'école :

19 h 15

La Directrice, Présidente du Conseil d'Ecole

La Secrétaire de séance